



Du 4 novembre 2024 au 17 janvier 2025,

candidatez en ligne à partir du formulaire « Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe » <http://fondationhippocrene.eu/prix-2025/>

Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe : donner envie d'Europe dès l'école ouvrir les élèves à la citoyenneté européenne à travers un projet de partenariat européen

Depuis 2010, la Fondation Hippocrène organise et finance chaque année, en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale et depuis 2017 avec le ministère en charge de l'agriculture, avec le soutien de la Commission européenne, un appel à projets intitulé **Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe**.

L'objectif de ce prix est de récompenser des **projets réalisés en commun par des élèves français avec des élèves d'autres pays d'Europe** et leur permettant de s'ouvrir à la citoyenneté européenne. Il s'agit, dans le cadre d'un projet avec de jeunes Européens, de travailler sur toute thématique pouvant **illustrer les enjeux et les valeurs communes de l'Union européenne** (actions d'engagement, thématique d'action comme l'environnement, lutte contre les discriminations, défense des libertés, promotion d'une culture européenne et de son patrimoine). Cette dimension d'éveil à la citoyenneté européenne devra être mise en évidence dans le dossier de candidature.

Le concours est ouvert à toutes les classes de niveau primaire ou secondaire (écoles, collèges, lycées généraux et technologiques, lycées professionnels) et à toutes les classes de l'enseignement agricole ; public et privé sous contrat.

Tout type d'établissements, de professeurs et d'élèves peuvent remporter un prix : enseignement général, professionnel, agricole ; établissement en zone urbaine, rurale, périurbaine ; en zone prioritaire ou non ; établissement public ou privé ; le Prix Hippocrène est ouvert à toutes les classes françaises engagées dans des partenariats européens.

Le projet présenté peut faire l'objet d'un financement Erasmus mais les porteurs de projet devront être attentifs à reprendre les attendus spécifiques du Prix Hippocrène dans la rédaction de leur dossier.

**Les prix décernés : 4 prix de 5000 € ; un prix de 10.000 € ; un prix spécial du jury
déplacement d'une délégation à la remise des prix au Parlement européen de Strasbourg
valorisation du projet, des élèves et des établissements (vidéo, communication, réseaux)**

Qui sommes-nous ?

Créée en 1992, la **Fondation Hippocrène** est une Fondation Reconnue d'Utilité Publique familiale et indépendante. Sa mission est de donner le goût de l'Europe aux jeunes Européens. Son mode d'action principal est d'apporter des soutiens financiers à des projets concrets portés par ou pour les jeunes Européens qui permettent à des jeunes de différents pays de l'UE de coopérer autour de thématiques et de valeurs qui les concernent et les engagent : éducation, formation, égalité des chances, vivre ensemble, culture, climat.

Nos convictions :

Notre expérience de plus de 30 ans dans l'environnement de la jeunesse européenne a forgé deux convictions que la Fondation Hippocrène porte à travers tous ses programmes d'action dont le Prix Hippocrène de l'éducation à l'Europe:

- La participation active de la jeunesse sur toutes les thématiques qui les concernent est un moyen efficace pour permettre aux jeunes de s'approprier le monde qui les entoure et pour les rendre acteurs de leur avenir.
- Les échanges, la rencontre, la construction commune entre jeunes de plusieurs pays européens autour d'un projet et d'un objectif communs, créent des conditions particulièrement favorables et impactantes pour le développement personnel des jeunes impliqués dans les projets et leur permet d'acquérir les compétences professionnelles douces, dites « soft skills » (confiance en soi, adaptabilité, interculturalité, travail en équipe) qui leur permettent de faire la différence pour leur insertion professionnelle et leur employabilité.